

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : La Peyrouse Finance  
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la « Société de Gestion »)  
ISIN : FR001400AIU0  
Site web : www.aurisgestion.com  
Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.  
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.  
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-0400069 et réglementée par l'AMF.  
Date de production du document d'information clés : 31 juillet 2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

### DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

### OBJECTIFS

Le produit est un fonds de fonds qui a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée d'au moins cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI World All Country Net Return EUR, dans le cadre d'une gestion de type active et discrétionnaire. L'indicateur de référence s'entend dividendes/coupons réinvestis. L'indicateur de référence est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori et la composition du produit peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur de référence.

L'équipe de gestion, en se fondant sur les allocations et vues globales validées en comité de gestion (intégrant une analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés), décide des mouvements tactiques à opérer. Le produit peut être qualifié de produit dynamique car il est géré dans une optique de long terme avec une exposition actions jusqu'à 100% de l'actif net. Le Conseiller peut, par ailleurs, émettre des recommandations d'investissement sur parts ou actions d'OPC, qui seront analysées par l'équipe de gestion. Cette dernière s'assurera notamment de la cohérence de la stratégie d'investissement de ces OPC avec l'allocation choisie, par la société de gestion, pour le produit. La sélection des OPC intégrés à l'actif du produit prendra ainsi en compte les recommandations du Conseiller étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des OPC à intégrer.

Dans les périodes de forte volatilité, plusieurs couvertures via des contrats financiers (futures sur indices actions) peuvent être activées ou désactivées au sein d'un même jour de négociation selon l'atteinte de supports/résistances en fonction des vues de l'équipe de gestion et en concertation, le cas échéant, avec le conseiller. L'objectif de ces couvertures est de réduire l'exposition actions du produit afin de respecter sa philosophie de gestion (i.e. pouvoir réduire l'exposition actions de manière tactique selon les événements de marchés et les niveaux de volatilité).

Au sein de l'univers d'investissement, l'Equipe de Gestion du produit applique, en vue de la sélection des fonds cibles, un filtre quantitatif portant notamment sur des critères de performance et de risque qui sont analysés sur 1 an, 3 ans et 5 ans : volatilité, ratio de Sharpe, maximum drawdown, performance annualisée, tracking error.

Enfin, un score qualitatif est attribué pour chaque fonds cible. Il résulte de l'évaluation de critères tels que les processus d'investissement et de gestion du risque mis en œuvre par les sociétés de gestion des fonds cibles, la qualité du reporting ou encore les compétences ainsi que l'expérience des équipes de gestion.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions de toute taille de capitalisation et de tous secteurs : jusqu'à 100% de l'actif net avec, toutefois, une limite de 50% sur les actions de petite capitalisation boursière, à savoir inférieure à 2 milliards d'euros. Lors des périodes de volatilité et selon leur importance, le produit pourra néanmoins réduire son taux net d'exposition aux marchés actions jusqu'à 0% en couvrant ses positions en totalité ou partiellement.
- Obligations autres titres de créance et instruments du marché monétaire : jusqu'à 100% de l'actif net, avec toutefois (i) une limite de 40% (maximum) sur les titres spéculatifs (ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion) et (ii) et une limite de 20% (maximum) sur les obligations convertibles. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -1 et +6.
- Pays émergents : jusqu'à 50% de l'actif net.
- Risque de change : jusqu'à 40% de son actif net (maximum), en fonction des contextes macroéconomiques. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du produit.

La stratégie d'investissement du produit sera déployée au travers d'investissements dans les instruments financiers suivants :

- Parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement éligibles : jusqu'à 100% de l'actif net.
- Instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré : recours, dans la limite d'une fois l'actif net, aux futures, options, CDS et au change à terme à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux/crédit et change. Il est, néanmoins, précisé qu'aucune couverture systématique ne sera appliquée sur les risques précités.

Produits structurés actions et/ou produits structurés de crédit/taux : jusqu'à 30% de l'actif net.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : La classe C EUR CAP capitalise ses résultats.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent, sur la durée de placement recommandée, une exposition aux marchés actions pouvant potentiellement atteindre 100% de l'actif net, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail [contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com) ou sur le site internet [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.aurisgestion.com/fonds](http://www.aurisgestion.com/fonds).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Risque(s) important(s) pour le Produit pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque actions** : Le produit peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du produit.
- **Risque de change** : Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le produit. Il existe donc un risque que la valeur liquidative du produit baisse en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.
- **Risque de taux d'intérêt** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments à taux fixe peut baisser et, ainsi, faire baisser la valeur liquidative du produit.
- **Risque de crédit** : Dans le cas d'une dégradation d'un émetteur privé ou public, ou de défaillance d'un émetteur privé ou public, la valeur des titres de créance de cet émetteur peut baisser. La valeur liquidative du produit serait alors affectée par cette baisse.
- **Risque lié aux petites capitalisations** : Le produit peut être exposé sur des petites (capitalisation inférieure à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (capitalisation inférieure à 10 milliards d'euros) qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité.
- **Risque d'exposition sur les marchés émergents** : L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents et des pays en développement peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.
- **Risques liés au recours à des OPC déployant des stratégies alternatives** : Le produit pourra être investi en OPC déployant des stratégies dites « alternatives ». Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs utilisées et aux processus et méthodologies de gestion. Des risques opérationnels et humains sont généralement présents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 7 600 -24.0%	EUR 6 010 -9.7%
<b>Défavorable<sup>1</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 600 -14.0%	EUR 8 820 -2.5%
<b>Intermédiaire<sup>2</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 280 2.8%	EUR 12 770 5.0%
<b>Favorable<sup>3</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 920 39.2%	EUR 15 010 8.5%

<sup>1</sup>Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre mars 2015 et mars 2020.

<sup>2</sup>Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre juin 2014 et juin 2019.

<sup>3</sup>Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre octobre 2016 et octobre 2021.

## Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 276	EUR 1 768
Incidence des coûts annuels (*)	2.8%	2.8%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.8% avant déduction des coûts et de 5.0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.60% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 260
Coûts de transaction	0.16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 16
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence MSCI World All Country Net Return EUR. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK (Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ; Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS  
Site web: [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com)  
[contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com)

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) rubrique « Médiateur ».

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail [contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com) ou sur le site internet [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com).

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit bénéficie des recommandations d'un ou plusieurs Conseillers désignés dans le prospectus. Ce ou ces Conseillers peuvent par ailleurs utiliser ce produit dans leurs allocations recommandées à leurs propres clients et être rémunérés à cette fin par des plateformes de distribution. Pour plus de renseignements sur cette situation, merci de vous référer au prospectus et de contacter votre conseiller habituel.